

Université Polytechnique de Bobo (UPB)

Unité de Formation et de Recherche en
Sciences et Techniques (UFR/ST)

Licence de Statistiques et d'Informatique
(LST)



Ministère de l'Economie et des
Finances

Secrétariat General

Direction Générale des Impôts

Direction Régionale des Impôts des
Hauts Bassins



Rapport de stage de fin de cycle

Option : *Licence de Statistique -Informatique*

Thème :

*Effet de la fiscalité sur le développement de la
Commune de Bobo-Dioulasso.*

Présenté par : KONATE Dassinatou

Maître de stage:

Mamadou TRAORE
Inspecteur des Impôts
Chef du Service des Etudes/ DRI-HBS

Directeur de stage:

Dr OUOBA Honoré
Enseignant chercheur à l'UFR-ST

Année : 2013-2014

Table des matières

DEDICACE	iv
REMERCIEMENTS	v
RESUME	vi
AVANT- PROPOS.....	vii
SIGLES ET ABREVIATIONS	viii
La Taxe sur les Armes	viii
LISTE DES ILLUSTRATIONS.....	ix
Liste des tableaux	ix
Liste des graphiques	ix
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : GENERALITES	2
I- PRESENTATION DE LA DIRECTION REGIONALE DES IMPOTS DES HAUTS BASSINS (DRI-HBS).....	2
I-1. Historique et évolution de la DRI-HBS	2
I-2. Organisation, attribution et fonctionnement.....	2
II- LES RECETTES FISCALES DE LA COMMUNE DE BOBO-DIOULASSO	5
II-1. Les recettes recouvrées par les services de la Direction Générale des Impôts (DRI- HBS, DME, DGUF).....	5
II-2. La parafiscalité	9
CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE	12
I- CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE	12
I-1. Problématique, objectifs et hypothèse de l'étude	12
I-2. Revue de littérature	14
II. APPROCHE METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE.....	16
II-1. Démarche de l'étude	16
II-2. Difficultés et les limites de l'étude	21
CHAPITRE III : ANALYSES DES RESULTATS ET RECOMMANDATIONS	22

I- ANALYSE DES RESULTATS DE RECOUVREMENT DES RECETTES FISCALES DE 2010 A 2013 ET LEUR CONTRIBUTION DANS LES BUDGETS DE LA COMMUNE DE BOBO.....	22
I-1. Evolution des réalisations des recettes fiscales	22
I-2. Evolution des prévisions et réalisations des recettes fiscales.....	23
I-3. Analyse de la contribution des recettes fiscales aux recettes budgétaires.....	25
II -VERIFICATION DES HYPOTHESES ET RECOMMANDATIONS	29
II-1. Vérification des hypothèses	29
II-2. Recommandations de l'étude	30
CONCLUSION	32
BIBLIOGRAPHIE	33

DEDICACE

Je dédie cette œuvre

A mes parents

A mes frères et sœurs

A toute la famille KONATE

A mes amis et camarades de la LSI

A la mémoire de notre ancien maître de stage

Monsieur Mamoudou OUEDRAOGO

Puisse le seigneur l'accueillir dans son royaume

REMERCIEMENTS

A l'issue de cette étude, nous voudrions exprimer notre reconnaissance à l'endroit des personnes ci-après :

- ❖ Pr Sado TRAORE, Dr Paulin OUOBA, Dr Adama de S.OUEDRAOGO, respectivement Directeur de L'UFR/ST, Directeur Adjoint des études de l'UFR/ST, Coordonnateur de la filière Licence de Statistiques et d'Informatique, pour nous avoir offert un cadre adéquat pour la bonne marche de notre formation ;
 - ❖ Monsieur Guétawindé Urbain KABORE, Directeur Régional des Impôts des Hauts-Bassins (DRI-HBS) qui a bien voulu nous accueillir pour le stage et qui a pris les dispositions idoines en vue de nous offrir un meilleur encadrement ;
 - ❖ Dr OUOBA Honoré, notre professeur de suivi pour l'encadrement, le sacrifice personnel et l'assistance dont nous avons largement bénéficié ;
 - ❖ Monsieur Mamadou TRAORE, notre maître de stage Chef du Service des Etudes pour sa disponibilité, ses conseils et pour sa compréhension ;
 - ❖ Monsieur Mohamed OUEDRAOGO, pour son soutien et sa disponibilité à notre égard ;
 - ❖ Monsieur W. Jean Claude KYEDREBEOGO pour ces multiples conseils ;
 - ❖ Le corps professoral pour les cours et les conseils prodigués ;
 - ❖ Tout le personnel de la Direction Régionale des Impôts des Hauts-Bassins (DRI-HBS) ;
 - ❖ Au personnel des Directions de Centre des Impôts de Konsa, de Dafra, de Dô ;
 - ❖ Tous les Etudiants de la Licence de Statistiques et d'Informatique de l'UFR/ST et particulièrement ceux de la 3ème année pour les bons moments passés ensemble ;
 - ❖ Tous mes amis qui m'ont toujours soutenu moralement ;
 - ❖ Tous ceux, de près ou de loin, qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à l'élaboration de ce rapport.
-

RESUME

Le terme fiscalité renvoie à l'impôt en général dans la littérature économique. En effet, l'impôt peut se définir comme étant un prélèvement obligatoire et sans contrepartie directe effectué par la puissance publique (Etat ou Collectivités Territoriales) en vue de la couverture des charges publiques et la régulation de l'activité économique. Cette étude que nous venons de réaliser au sein de la Direction Régionale des Impôts des Hauts-Bassins (DRI-HBS) a pour objectif général d'évaluer la contribution des recettes fiscales dans le financement du développement de la commune de Bobo-Dioulasso. Les recettes fiscales représentent plus de 80% des ressources propres et plus de 56% des ressources mobilisées aux profits du budget de la commune de Bobo-Dioulasso. Ainsi le budget de la commune est assis sur les recettes fiscales. Les différentes analyses que nous avons menées confirment qu'il existe une corrélation entre la variable recette fiscale et recette budgétaire. Aussi les recettes fiscales contribuent à l'amélioration des recettes budgétaires ce qui constitue un atout pour le financement du développement de la commune.

AVANT- PROPOS

✦ Le cycle de formation des Statisticiens Informaticiens

Créée en 2011, la licence de Statistiques et d'Informatique est une filière de l'Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso (UPB) et est issue de l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences Techniques (UFR/ST). Cette filière forme des statisticiens informaticiens. Leur mission est d'assister les cadres supérieurs dans les prises de décision en environnement incertain. Pour remplir leur mission, ils appliquent aux données recueillies et gérées dans les bases de données des entreprises et des services, les techniques statistiques appropriées. Ces techniques permettent :

- d'organiser la collecte de l'information ;
- d'analyser, résumer, segmenter des vastes ensembles de données ;
- de décrire, traiter, synthétiser des résultats d'enquêtes ;
- d'analyser, décomposer, dessaisonnaliser, modéliser des séries chronologiques ;
- d'estimer et tester les effets d'un ensemble de facteurs ;
- de concevoir et planifier un sondage.

La formation en licence de Statistiques et d'Informatique, théorique et pratique, dure trois (03) ans et est sanctionnée par une licence à l'issue de la présentation d'un rapport de stage soutenu devant un jury. De ce fait, il est prévu un stage obligatoire dans le programme de formation et cela en troisième année. C'est dans cette optique que nous avons effectué notre stage de fin de cycle de trois (03) mois allant du 18 Juin au 18 septembre 2014 au sein de la Direction Régionale des Impôts des Hauts-Bassins (DRI-HBS).

✦ Le document

Ce rapport est le résultat du stage d'application que nous avons effectué à la DRI-HBS, plus précisément au Service des Etudes (SE) sous le thème «**Effet de la fiscalité sur le développement de la commune de Bobo-Dioulasso**». Cette étude s'inscrit dans le cadre de notre formation et part d'un constat fait sur l'importance des recettes fiscales mobilisées au profit de la commune et l'effet que cela induit sur le budget.

SIGLES ET ABREVIATIONS

SIGLES ET ABREVIATIONS	SIGNIFICATION
BER	Brigade d'Enquête et de Recherche
BV.....	Brigade de Vérification
CSB.....	Contribution du Secteur Boisson
CSE.....	Contribution du Secteur Elevage
CSI.....	Contribution du Secteur Informel
DCI.....	Direction de Centre des Impôts
DGE.....	Direction des Grandes Entreprises
DGI.....	Direction Générale des Impôts
DGUF.....	Direction du Guichet Unique Foncier
DME.....	Direction des Moyennes Entreprises
DPI.....	Direction Provinciale des Impôts
DRI.....	Direction Régionale des Impôts
DRI-HBS	Direction Régionale des Impôts des Hauts Bassins
IDH.....	Indice de Développement Humain
MEF.....	Ministère de l'Economie et des Finances
SCTF.....	Service du Cadastre et des Travaux Fonciers
SE.....	Service des Etudes
SGM.....	Service de Gestion des Moyens
SIL.....	Service des Impôts Locaux
TA.....	La Taxe sur les Armes
TBM.....	La Taxe de Biens de Mainmorte
TCD.....	Taxes et Contributions Diverses
TJ.....	Taxe de Jouissance
TR.....	Taxe de Résidence
UPB.....	Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Liste des tableaux

Tableau N° 1 : Evolution des recettes fiscales recouvrées gestion 2010 à 2013	8
Tableau N° 2 : Evolution de la parafiscalité recouvrées gestion 2010 à 2013.....	10
Tableau N°3 : Evolution des réalisations des recettes fiscales de 2010 à 2013.....	22
Tableau N°4 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales	23
Tableau N°5 : Les recettes budgétaires et les recettes fiscales	25
Tableau N°6 : Comparaisons des recettes fiscales aux recettes non fiscales.....	26
Tableau N°7 : Analyse de la variance.....	28

Liste des graphiques

Graphique N°1 : Evolution des réalisations des recettes fiscales de 2010 à 2013 (en millions de FCFA).....	23
Graphique N°2: Evolution des prévisions et réalisations des recettes fiscales de 2010 à 2013 (en millions de FCFA).....	24
Graphique N°3 : Evolution des recettes budgétaires et des recettes fiscales de 2010 à 2013 (en millions de FCFA).....	25
Graphique N°4 : Répartition du budget de 2010 à 2013 en fonction des principales sources de financement (en millions de FCFA).....	26

INTRODUCTION

Le Burkina Faso s'est engagé dans la voie de la décentralisation comme modèle de développement des collectivités territoriales. Cette politique s'est traduite par l'adoption de la loi n°055-2004-AN du 21 décembre 2004 portant Code Générale des Collectivités Territoriales. En effet, au terme de cette loi, la décentralisation consacre le droit des collectivités territoriales à s'administrer librement et à gérer des affaires propres en vue de promouvoir le développement à la base et de renforcer la gouvernance locale.

L'autonomie financière est l'un des buts recherchés de cette politique. Aussi, outre les subventions accordées par l'Etat et ses partenaires, les compétences générales et spécifiques conférées, il leur a été transféré quelques-unes des recettes fiscales. La plus part de ces recettes sont mobilisées par les services déconcentrés de l'Etat. La commune de Bobo-Dioulasso n'échappe pas à cette règle.

C'est ce constat qui nous a conduit au sein de la Direction Régionale des Impôts des Hauts-Bassins où, pendant notre stage de fin de cycle de trois (3) mois, nous avons pu nous pencher sur la problématique du financement du développement des Collectivités Territoriales à travers la fiscalité. En d'autre terme, quelle peut être l'effet de la fiscalité sur le développement de la commune de Bobo-Dioulasso comparativement aux autres sources de financement ? Cette étude nous permettra d'apprécier l'efficacité des recettes fiscales dans le budget de la commune de Bobo-Dioulasso.

Pour mieux cerner les contours de ces préoccupations, nous avons articulé notre étude en trois (3) chapitres:

*Le premier aborde la présentation de la Direction Régionale des Impôts des Hauts-Bassins et celle des recettes fiscales recouvrées au profit de la commune ;

*Le deuxième expose le cadre théorique et méthodologique de l'étude ;

*Le troisième est consacré à l'analyse des résultats et aux recommandations de l'étude.

CHAPITRE I : GENERALITES

I- PRESENTATION DE LA DIRECTION REGIONALE DES IMPOTS DES HAUTS BASSINS (DRI-HBS)

I-1. Historique et évolution de la DRI-HBS

Le BURKINA FASO a vu son administration fiscale évoluer dans le temps, dans la forme et dans le fond :

- En 1966 elle comptait un seul service des contributions, deux (2) divisions d'inspections (Bobo-Dioulasso et Ouagadougou), et quatre (4) divisions de contrôles (Ouahigouya, Koudougou, Fada N'Gourma, Banfora).
- En 1967 mise en place du Bureau de Recherches et de Vérifications.
- En 1973 création de la Recette des Taxes et Droits Indirect.
- En 1974 création de la Direction des Domaines et du Cadastre
- En 1975 création de la Recette de l'Enregistrement et du Timbre
- En 1978 création de la Direction Générale des Impôts.
- En 1993 on assiste à la fusion des trois dernière Directions pour former l'actuel Direction Générale des Impôts par l'arrêté n°1993-115/MFP/SG/DGI du 15 décembre 1993 portant Organisation et Fonctionnement de la nouvelle DGI.

Cette fusion a eu pour but de redynamiser le système fiscal afin d'être plus fiable.

La Direction Générale des Impôts (DGI) est un service central, sous la tutelle du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF). Elle a pour objectifs principaux, l'élaboration et l'application de la législation fiscale intérieure, domaniale, foncière et cadastrale. La DGI est déconcentrée en 13 Directions Régionales, dont celle des Hauts Bassins mise en place à partir de Janvier 2011. La Direction Régionale des Impôts des Hauts-Bassins (DRI-HBS) couvre trois provinces : le Houet, le Kéné Dougou et le Tuy.

I-2. Organisation, attribution et fonctionnement

A l'image des autres Directions Régionales de la DGI, la Direction Régionale des Impôts des Hauts Bassins a pour missions dans son ressort territorial de:

- ✓ L'application de la réglementation fiscale, domaniale, foncière et cadastrale ;
-

- ✓ L'animation, de la coordination, du suivi et du contrôle des services placés sous son autorité.

Les services placés sous son autorité comportent :

➤ Les services d'assiette et de recouvrement :

- Les Directions de Centre des Impôts (DCI) de Dafra, Dô et Konsa¹;
- Les Directions Provinciales des Impôts (DPI) du Kéné Dougou et du Tuy ;
- L'Antenne Fiscale de Fô.

Ces structures (DCI, DPI, Antenne Fiscale de Fô) sont chargées du recensement, de l'enregistrement, de la classification, de l'imposition, du recouvrement et du suivi des contribuables selon leur régime d'imposition.

- La Recette des Brigades de Vérifications recouvre les redressements issus des vérifications;
- Pour le moment, le Service des Impôts Locaux (SIL) est chargé de l'imposition de la taxe de résidence dans la commune de Bobo-Dioulasso.

➤ Les Services de Contrôles et d'Enquêtes

- La Brigade de Vérification n° I ;
- La Brigade de Vérification n° II ;

Les deux brigades de vérification sont chargées du contrôle fiscal et veillent à l'application par le contribuable des différentes dispositions fiscales, domaniales, foncières et cadastrales.

- La Brigade d'Enquête et de Recherche mène les enquêtes fiscales afin d'informer et de diriger les Directions de Centre des Impôts, les Directions provinciales des Impôts et les brigades de vérification.

➤ Les services d'appui

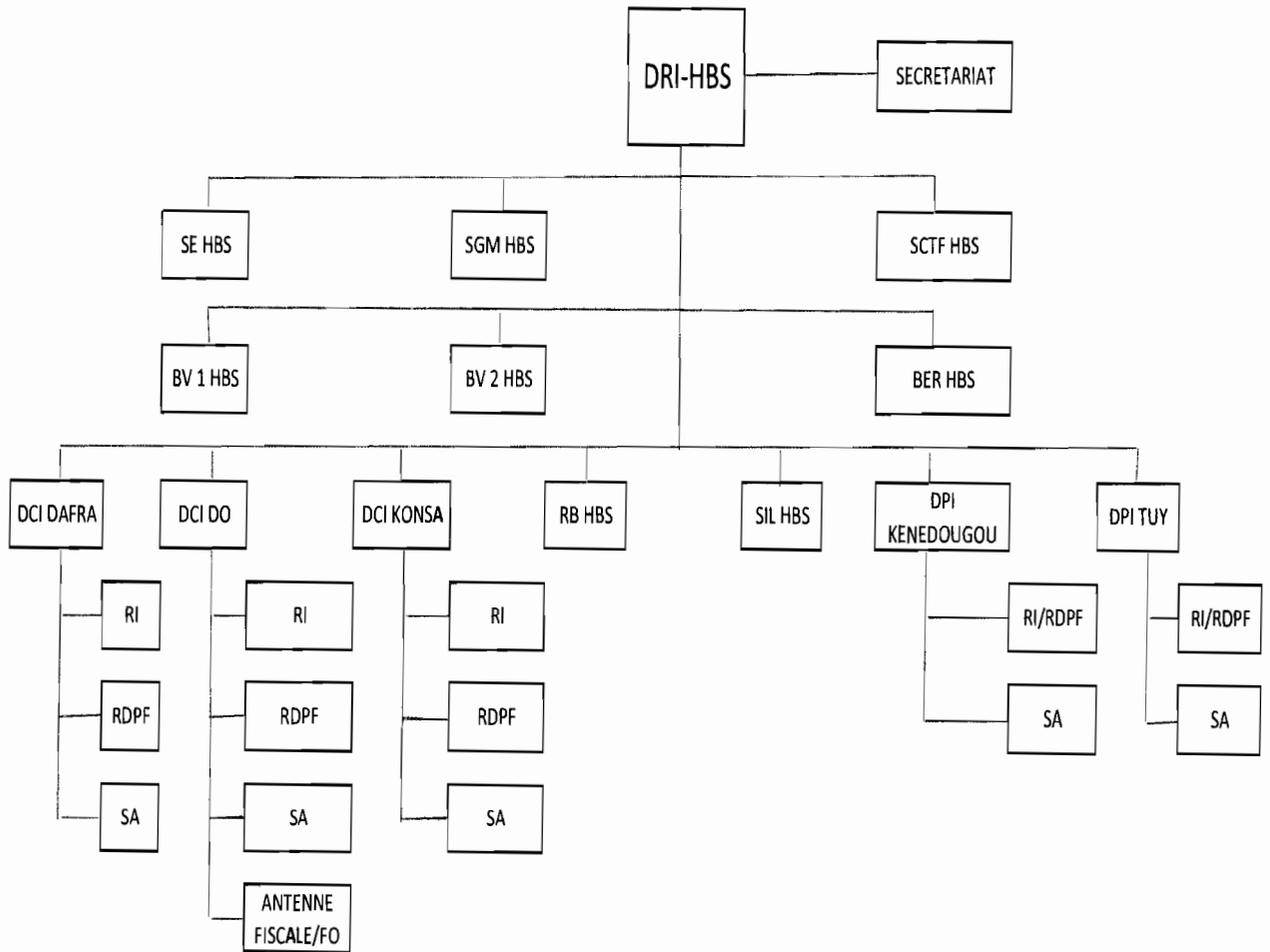
- Le Service de Gestion des Moyens (SGM) est chargé de la gestion du personnel, du matériel et des ressources financières allouées à la DRI-HBS ;
- Le Service des Etudes (SE) centralise et analyse les états statistiques, les comptabilités des différents services et élabore les prévisions des recettes et tout autre dossier de la DRI-HBS ;
- Le Service du Cadastre et des Travaux Fonciers (SCTF) veille à l'exécution et au suivi des travaux domaniaux cadastraux et fonciers.

¹ Devenu quatre directions (Bobo I, Bobo II, Bobo III, Bobo IV)

Effet de la fiscalité sur le développement de la commune de Bobo-Dioulasso

Animées d'une synergie d'actions, ces différentes structures, sous la coordination de la Direction Régionale, œuvrent à la mobilisation des ressources fiscales au profit du budget national, des budgets des Collectivités Territoriales (Communes et Conseil Régional) et la délivrance d'actes fiscaux et domaniaux.

ORGANIGRAMME DE LA DRI-HBS



II- LES RECETTES FISCALES DE LA COMMUNE DE BOBO-DIOULASSO

II-1. Les recettes recouvrées par les services de la Direction Générale des Impôts (DRI-HBS, DME, DGUF)

➤ **La Patente**

Sont assujetties à la contribution des patentes toutes personnes physiques ou morales exerçant au Burkina Faso une activité professionnelle non salariée² et ne relevant pas de la Contribution du Secteur Informel (CSI) de la Contribution du Secteur Elevage(CSE) et de la Contribution du Secteur Boisson(CSB).

➤ **La Taxe de Jouissance (TJ)**

Instituée pour l'occupation et la jouissance des terres du domaine foncier national appartenant à l'Etat³. Le montant de la taxe de jouissance est obtenu par l'application à la superficie du terrain objet du droit de jouissance, du tarif correspondant à la destination, à l'usage, à la localité et à la zone de situation telle que définie par les textes en vigueur. La TJ est l'une des taxes les mieux payées par les contribuables. Les performances réalisées sont satisfaisantes. Pour ce qui concerne les quatre dernières années les réalisations s'élevaient en 2010 à 706 750 731 FCFA pour une prévision annuelle de 700 000 000 FCFA soit un taux de 101%. En 2011 sur une prévision de 770 300 000 FCFA la réalisation était de 773 432 071 FCFA soit un taux de réalisation de 100,41%. Cependant la suspension des opérations de lotissement en 2012 a impacté négativement sur les recouvrements de la taxe de jouissance. Nous constatons un taux de réalisation de 85% soit un taux de régression de 15% par rapport à l'année précédente. En 2013 le taux de réalisation s'élevait à 114%. (Confère tableau I).

➤ **La Contribution du Secteur Informel (CSI)**

La CSI est la contribution des acteurs du secteur informel au fisc au titre des activités qu'ils mènent. En effet elle constitue un forfait global représentatif d'un ensemble d'impôts qui est dû au titre de l'année auquel sont assujettis les contribuables exerçant leurs activités professionnelles dans ce secteur.

Sont assujetties à la CSI, les personnes physiques dont le chiffre d'affaires annuel est :

² ART 238 Code des Impôts du Burkina Faso

³ Loi n°20/96/ADP Code de Impôts

- inférieur à 30 millions de FCFA, lorsqu'elles effectuent des livraisons de biens, des ventes à consommer sur place, des fournitures de logement, des travaux immobiliers et des travaux publics ;

- inférieur à 15 millions s'il s'agit d'autres opérations ou d'opérations mixtes.

La CSI se caractérise par une absence de structuration, une très grande mobilité de ses acteurs et le non utilisation des circuits réguliers. Les différentes manifestations contre la vie chère ont contribué à encourager l'incivisme face à cet impôt. De plus la crise socio-économique de 2011, l'analphabétisme font que les acteurs de ce régime peinent à payer leurs impôts. Le taux recouvrement de la CSI est faible aux cours des quatre dernières années. En 2010 il était de 43%, 32% en 2011, de 51% en 2012 et de 45% en 2013 (Confère Tableau I).

➤ **La Taxe de Résidence(TR)**

La taxe de résidence est due par toute personne physique ou morale qui a la disposition ou la jouissance à titre privatif des locaux imposables⁴. Le contribuable paiera donc autant la taxe de résidence qu'il dispose de résidences dans les différentes localités au Burkina Faso.

La taxe de résidence est perçue annuellement au profit du budget de la commune. Son montant varie en fonction de la zone de situation géographique, la zone d'habitation et le niveau de confort du logement (électricité, eau, piscine) sauf exonération (les personnes âgées de plus de 60 ans, les élèves et étudiants inscrits dans les établissements d'enseignement et ne disposant pas de revenus professionnels...).

La TR semble être méconnu aux yeux de certains contribuables. Le faible taux de recouvrement 35% en 2010, 44% en 2011, 60% en 2012, et 52% en 2013, serait dû au manque d'une politique de sensibilisation des autorités communales.

➤ **La Taxe sur les Armes (TA)**

La Taxe sur les Armes (TA) est due par toute personne détenteur d'une arme à feu ou à air comprimé à l'exemption des armes à l'usage des troupes, de la police ou de toute force publique. En principe les personnes imposables sont facilement répertoriées dans la mesure où l'achat et la détention d'armes à feu doivent être autorisés et déclarés, mais les détenteurs d'armes sont peu connus. Selon les statistiques recueillies les taux de recouvrement des quatre dernières années étaient respectivement de 31%, 49%, 147% et 44%, cela montre qu'il y'a une absence de stratégie de recouvrement.

⁴ Code des impôts 463p

➤ La Taxe de Biens de Mainmorte (TBM)

Elle est due par les sociétés par action et par les collectivités qui ont une existence propre et qui subsistent indépendamment des mutations qui peuvent se produire dans leurs personnels.

En dehors de 2011 où les recouvrements de cette taxe n'ont pas suivi les prévisions (26%) le taux de recouvrement de la TBMM a toujours été bon. Il varie entre 54% et 103%.

➤ Les Taxes et Contributions Diverses (TCD)

Elles regroupent les taxes de voirie et de balayage. Ce sont des taxes dont le recouvrement est presque insensible sur les recettes mobilisées au profit de la commune (Confère tableau 1).

Effet de la fiscalité sur le développement de la commune de Bobo-Dioulasso

Tableau N° 1 : Evolution des recettes fiscales recouvrées gestion 2010 à 2013

Taxes & Impôts	2010			2011			2012			2013		
	PREV	REAL	TAUX DE REAL	PREV	REAL	TAUX DE REAL	PREV	REAL	TAUX DE REAL	PREV	REAL	TAUX
Patente	1 200 000 000	967 020 707	81%	1 150 000 000	766 231 993	67%	1 140 246 906	833 987 476	73%	1 091 761 717	987 222 916	90%
T J	700 000 000	706 750 731	101%	770 300 000	773 432 071	100%	847 000 000	720 211 940	85%	893 473 828	1 018 142 265	114%
C S I	250 000 000	106 321 442	43%	200 000 000	64 387 778	32%	190 000 000	97 565 609	51%	190 000 000	85 329 193	45%
T R	80 000 000	28 209 239	35%	80 000 000	35 050 170	44%	49 428 000	29 676 379	60%	51 861 000	26 745 143	52%
T A	3 000 000	934 602	31%	2 000 000	979 567	49%	830 000	1 216 816	147%	3 983 400	1 744 489	44%
T B M	45 000 000	24 269 415	54%	40 000 000	10 371 357	26%	30 688 374	26 336 387	86%	25 846 948	26 742 286	103%
T C D	80 060 000	20 284 806	25%	61 250 000	18 827 850	31%	43 933	150 000	341%	52 100	500	1%
TOTAL	2 358 060 000	1 853 790 942	79%	2 303 550 000	1 669 280 786	72%	2 258 237 213	1 709 144 607	76%	2 256 978 993	2 145 926 792	95%

Source : Budgets de la commune

II-2. La parafiscalité

Connue comme moyen de mobilisation des recettes budgétaires locales, la parafiscalité vient compléter l'insuffisance de la législation fiscale. Il s'agit essentiellement de la taxation des produits du domaine et des services locaux relevant de la compétence du conseil municipal.

Nous pouvons citer entre autre la Taxe d'Abattage, la Taxe sur les Charrettes, les taxes pour services rendus, les redevances des terrains, boutiques et propriétés, la redevance pour occupation du domaine public, les droits de stationnement, les droits de place dans les marchés et les droits de timbre.

Leurs performances varient d'une taxe à l'autre. Le tableau 2 donne la performance de la parafiscalité pendant ces quatre dernières années au profit du budget de la commune...

Effet de la fiscalité sur le développement de la commune de Bobo-Dioulasso

Tableau N°2 : Evolution de la parafiscalité recouvrées gestion 2010 à 2013

Taxes	2010			2011			2012			2013		
	PREV	REAL	TAUX	PRE	REAL	TAUX	PREV	REAL	TAUX	PREV	REAL	TAUX
taxe d'abattage	15 000 000	13 817 710	92%	15 000 000	4 177 660	28%	15 000 000	2 621 660	17%	9 300 000	8 709 514	94%
taxe sur les charrettes	6 700 000	6 760 000	101%	6 450 000	5 348 600	83%	6 300 000	5 145 000	82%	7 600 000	4 618 500	61%
taxe sur service rendu	4 800 000	3 864 500	81%	4 300 000	2 718 500	63%	3 800 000	2 663 000	70%	4 150 000	977 500	24%
redevance de terrain, boutique	21 040 000	21 796 000	104%	76 000 000	22 260 000	29%	136 000 000	22 358 500	16%	46 240 000	17 492 200	38%
domaine publique	65 000 000	66 679 600	103%	70 000 000	145 800 823	208%	70 000 000	65 348 200	93%	70 000 000	64 394 000	92%
droits de stationnement	65 000 000	66 635 500	103%	75 000 000	81 838 000	109%	75 000 000	74 868 000	100%	75 000 000	80 650 600	108%
droits de place dans les marchés	64 200 000	64 073 100	100%	64 700 000	61 859 300	96%	58 675 000	58 863 550	100%	58 675 000	53 911 200	92%
droits de timbre	8 500 000	8 771 797	103%	10 000 000	31 211 528	312%	11 000 000	122 598 136	1115%	13 097 023	14 246 895	109%
taxe de dégradation du domaine	4 500 000	14 000	0%	4 000 000	437 000	11%	1 000 000	471 000	47%	500 000	196 000	39%
TOTAL	254 740 000	252 412 207	99%	325 450 000	355 651 411	109%	376 775 000	354 937 046	94%	284 562 023	245 196 409	86%

Source : Budgets de la commune

Effet de la fiscalité sur le développement de la commune de Bobo-Dioulasso

Au regard de cette présentation nous constatons une diversité de recettes fiscales au profit de la commune de Bobo-Dioulasso. Aussi, si leur mode de perception est maîtrisé, et les acteurs intervenant motivés, elles constitueront la première source du financement du développement de la commune.

CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE

DE L'ETUDE

Ce chapitre abordera de façon spécifique la résolution du sujet. Il sera question d'abord du cadre théorique de l'étude, et enfin présenter les éléments méthodologiques.

I- CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE

Ce point présente d'une part, la problématique, les objectifs et les hypothèses de l'étude et d'autre part, la revue de littérature.

I-1. Problématique, objectifs et hypothèse de l'étude

❖ *Problématique de l'étude*

Les pays africains sont confrontés à de multiples enjeux de développement. Pour le cas du Burkina Faso, depuis les indépendances le pays a connu une évolution positive mais stagne toujours dans les dernières places de développements. L'Indice de Développement Humain (IDH) classe notre pays à la 181ème place mondiale sur 187 pays et 44ème place africaine en 2012 avec un IDH de 0,343. Cet indice est considéré comme faible ($0,343 < 0,52$).

Malgré une croissance soutenue qui tourne autour de 5% ces dernières décennies, cette croissance demeure relative par rapport aux enjeux de développement. Face à cette équation, le Burkina Faso a adopté la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD). Dans ce document cadre un rôle important est dévolu aux collectivités territoriales dans la mobilisation des ressources pour financer le développement local. Aussi, les élus locaux ont-ils désormais la charge de la mobilisation des ressources financières suffisantes et nécessaires pour soutenir leur plan de développement local ?

Face à un faible niveau de revenu national, à la faiblesse de l'épargne globale et à une insuffisance des ressources naturelles, les ressources sur lesquelles les collectivités locales comptent pour répondre aux besoins de financement de leur localité, sont-elles assurées de manière permanente et évidente ? Si non, quelles seront alors les ressources sur lesquelles elles doivent désormais compter dans un environnement incertain. Les recettes fiscales ne constituent-elles pas la principale source du financement du développement ?

De ce qui précède, il apparaît donc que la maîtrise de l'assiette fiscale locale est une composante essentielle de l'autonomie financière accordée par le pouvoir central aux Collectivités Territoriales. Les élus locaux doivent faire asseoir dans leur localité une bonne politique fiscale basée sur la maîtrise de la fiscalité locale. Ainsi le thème de l'étude «Effet de la fiscalité sur le développement de la commune de Bobo-Dioulasso » nous permettra d'apprécier l'efficacité des recettes fiscales dans le budget de la commune de Bobo-Dioulasso.

❖ Objectifs de l'étude

Objectif général

L'objectif général de ce rapport est d'évaluer la contribution des recettes fiscales dans le financement au développement de la commune de Bobo-Dioulasso.

Objectifs spécifiques

Nous visons dans notre travail les objectifs spécifiques suivants:

- Présenter et analyser les ressources fiscales recouvrées au profit du budget de la commune;
- Analyser la contribution des recettes fiscales par rapport aux recettes budgétaires de la Commune de Bobo-Dioulasso ;
- Comparer les ressources fiscales et les autres sources de financement budgétaires.

Ces objectifs spécifiques nous conduisent à émettre les hypothèses suivantes :

❖ Hypothèses de recherche

H1 : La fiscalité, de par son organisation, offre de réelles opportunités de financement de la croissance économique et sociale de la commune de Bobo-Dioulasso ;

H2 : Les recettes fiscales contribuent à l'amélioration des recettes budgétaires ;

H3 : Les recettes fiscales sont les ressources les plus importantes dans la couverture des dépenses de la commune, comparativement aux autres sources de financement du budget.

❖ Intérêt du sujet

Deux raisons essentielles justifient le choix de ce thème à savoir :

- la mise en pratique des différents enseignements reçus ;
- la contribution à l'amélioration du niveau des recouvrements des recettes pour booster le développement de la commune de Bobo-Dioulasso.

I-2. Revue de littérature

Tout travail de recherche s'inscrit dans un continuum et peut être situé dans ou par rapport à des courants de pensée qui le précèdent ou l'influencent. Il est donc normal qu'un chercheur exploite les travaux antérieurs qui portent sur ce qui rapproche et sur ce qui distingue son propre travail de ces courants de pensée (QUIVY et CAMPENHOUD, 1995).

Selon le lexique d'économie la fiscalité est l'ensemble des textes et règlements organisant la définition et la perception de l'impôt (lexique d'économie, 1999). Elle peut être locale ou nationale selon l'organisme destinataire des fonds recueillis. Le terme fiscalité renvoie à l'impôt en général dans la littérature économique. En effet, l'impôt peut se définir comme étant un prélèvement obligatoire et sans contrepartie directe effectué par la puissance publique (État ou collectivités locales) afin de subvenir aux dépenses publiques et en vue de la régulation de l'activité économique. L'impôt a donc à la fois une finalité fiscale ou financière (ressources de la puissance publique) et est un instrument de politique économique (ou de régulation). En tant qu'instrument de politique économique, il peut permettre d'atteindre plusieurs objectifs à court, moyen et ou long terme. Particulièrement, les prélèvements fiscaux aident à promouvoir la croissance et le développement économique car ils constituent un moyen de financement du budget.

Selon **François Perroux** (1969), « le développement est la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître cumulativement et durablement son produit réel global ». Toutefois, il faut toujours se rappeler que si le développement économique et la croissance économique vont bien au-delà d'une augmentation du revenu ou du produit par tête, il ne peut pas y avoir développement sans croissance économique (Malcolm Gill et al, 1998).

L'exigence du développement durable rend multiforme l'action de l'outil fiscal dans les économies en voie de développement où il existe encore très peu d'innovations par rapport au rôle classique de l'impôt. En Afrique plus qu'ailleurs, l'impôt est encore perçu comme la source privilégiée de financement des dépenses publiques et l'instrument de redistribution des revenus. **Ahmed Moumouni** (2012) partage le même avis dans son étude sur «La mobilisation des ressources fiscales et son impact sur les niveaux de vie des ménages : cas du Niger» la politique fiscale constitue l'un des instruments par lesquels l'action publique peut avoir un impact sur la réduction de la pauvreté. Cela peut se traduire à la fois par ses impacts sur la croissance mais également sur son effet de redistribution de la richesse.

Cependant **Sèmilinko** et **Sottin** (2004) ont ainsi étudié le rendement de la fiscalité sans pouvoir faire son lien avec le développement économique et social des collectivités. Nous préférons donc qu'un accent soit mis sur le rôle qualitatif des impôts locaux dans le processus de financement des communes. Sans aucun doute, la fiscalité est jugée indissociable de la démocratie locale. C'est un instrument de développement économique et social. C'est pour appréhender cet état de chose que **Ahanhanzo-Glèlè** (BIPEN, 2002), tout en essayant d'apporter une approche de réponse à l'angoissante question « Que faire pour sortir du sous - développement ? », se rend compte de l'importance de l'impôt dans le développement. A cet effet, il affirma qu'il existe une corrélation forte entre le niveau du développement et la fiscalité. L'histoire de l'homme retient que c'est sur la production qu'ont été perçues des taxes. Cela revient à dire que la logique veut que l'accumulation des richesses nationales précède le prélèvement d'impôts et taxes et donc la fiscalité. Par ailleurs, cette corrélation est tellement forte qu'il n'y est pas de développement sans disponibilité de ressources financières (les impôts locaux) : condition d'une véritable autonomie financière des collectivités locales. L'impôt dans le contexte burkinabè apparaît comme une condition d'accompagnement de la réussite de cette politique de décentralisation. **Mamadou TRAORE** dans son mémoire de fin d'étude (2012) reste dans cette même logique si l'autonomie financière est un des buts recherchés de cette politique, la mobilisation des recettes fiscales en constitue un socle important. C'est pourquoi, toutes les énergies locales doivent être fédérées afin que tout citoyen puisse percevoir la nécessité d'une contribution, de l'accepter librement et de veiller à ce qu'elle soit gérée dans la transparence.

II. APPROCHE METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE

Pour atteindre les objectifs de cette étude et vérifier les hypothèses, les outils suivants sont utilisés : la recherche documentaire et l'analyse économique.

II-1. Démarche de l'étude

❖ La recherche documentaire

Les préliminaires de cette étude consisteront à faire une recherche bibliographique relative aux informations liées à ce thème. Cette recherche permettra la présentation des ressources fiscales recouvrées au profit du budget de la commune. Une analyse descriptive nous permettra de faire ressortir les forces et les faiblesses de ces recettes dans le budget de la commune de Bobo-Dioulasso. Sur ce même volet d'analyse nous comparerons les recettes fiscales aux autres sources de financement budgétaire de la commune.

❖ Techniques de traitement des données

Pour l'analyse et le traitement de données nous avons eu recours à certains logiciels tels que :

- Excel 2010, il nous a permis de bien ordonner nos données pour les éventuelles importations et traitements. De plus Excel a facilité la tâche dans l'analyse descriptive. Après la collecte, nous avons regroupé les données selon leur nature afin d'établir des statistiques y afférentes ;
- SPSS version 20, nous a servi à faire les analyses des données telles que la régression linéaire simple, les tests statistiques comme le test Fisher, Il était une source de vérification de certains résultats, surtout dans le cadre des comparaisons avec ANOVA.

Les résultats issus du traitement sont présentés sous forme de tableaux et/ou de graphes, suivies de brefs commentaires. En outre, certaines statistiques ont fait objet d'analyse à partir des ratios.

- Le modèle théorique d'analyse

Dans une première phase, le modèle de régression linéaire simple permettra de montrer que le montant annuel des recettes budgétaires est assis sur les recettes fiscales.

Dans la deuxième phase, nous allons reprendre le même modèle avec le montant mensuelle des recettes fiscales et des recettes budgétaires puis tester par la suite le paramètre associé à la

variable explicative par le test de Fisher. Ce test nous permettra de juger de manière globale si la régression effectuée est significative.

▪ Première phase

Il s'agit de déterminer le coefficient de corrélation (r_1) entre la variable à expliquer y_t (montant annuel des recettes budgétaires) et la variable explicative x_t (montant annuel des recettes fiscales).

$$\text{Soit : } r_1 = \frac{\sum x_t y_t - n_1 \bar{x} \bar{y}}{\sqrt{(\sum x_t^2 - n_1 \bar{x}^2)(\sum y_t^2 - n_1 \bar{y}^2)}}$$

n_1 = nombre d'observations qui représente ici le nombre d'années ;

\bar{x} : La moyenne de la variable explicative ;

\bar{y} : La moyenne de la variable à expliquer ;

- Si $|r_1| \geq 0,8$ alors il existe une très forte corrélation entre les deux variables ;
- Si $0,5 \leq |r_1| \leq 0,8$ alors il existe une forte corrélation entre les deux variables ;
- Si $0,2 \leq |r_1| \leq 0,5$ alors la corrélation entre les deux variables est moyen ;
- Si $0 \leq |r_1| \leq 0,2$ alors il existe une faible corrélation entre les deux variables ;
- Si $|r_1| = 0$ ou très proche de 0 alors les variable x et y sont linéairement indépendant mais cela ne souligne pas qu'il n'y a pas de relation fonctionnelle entre x et y .

▪ Deuxième phase

Cette phase, la plus longue, vient certifier la première.

En effet, il s'agira de reprendre le modèle de régression linéaire simple avec les montants mensuels des recettes fiscales et budgétaires. Deux étapes sont à suivre :

1^{ère} Etape : La détermination du coefficient de corrélation (r_2) entre la variable à expliquer y_t (montant mensuel des recettes budgétaires) et la variable explicative x_t (montant mensuel des recettes fiscales).

$$r_2 = \frac{\sum x_t y_t - n_2 \bar{x} \bar{y}}{\sqrt{(\sum x_t^2 - n_2 \bar{x}^2)(\sum y_t^2 - n_2 \bar{y}^2)}}$$

n_2 = nombre d'observations qui représente ici le nombre de mois ;

2^{ème} Etape : Elle consiste à tester le paramètre associé à la variable explicative en tenant compte du nombre d'observations $n_2 = 48$

Soit le modèle suivant :

$$y_t = ax_t + b + \varepsilon_t \text{ avec :}$$

Le paramètre « a » mesure l'effet marginal de x sur y :

y_t : Variable à expliquer à la période t;

x_t : Variable explicative à la période t;

a et b : paramètres du modèle ;

ε_t : erreur de spécification

Soit \hat{y} les variables ajustées de la variable à expliquer $\hat{y}_t = \hat{a}\hat{x}_t + \hat{b}$

En effet, $E(\varepsilon_t) = 0$ c'est-à-dire l'erreur moyenne est nulle ; avec $E(\varepsilon_t)$ l'espérance mathématique de termes d'erreur.

\hat{a} - est l'estimateur sans biais de a et

\hat{b} - est l'estimateur sans biais de b.

Ces estimateurs sont obtenus en minimisant le carré de la distance entre chaque point

nuage et de la droite d'ajustement.

Détermination des estimateurs sans biais \hat{a} et \hat{b}

On sait que $e_t = y_t - \hat{a}x_t - \hat{b}$

Si $\sum(\epsilon_t) = 0$ alors $\sum e_t = 0$ donc $\sum(y_t - \hat{a}x_t - \hat{b}) = 0$

Appliquer la méthode des MCO revient à minimiser la somme des carrés des écarts

c'est-à-dire : $\min \sum(y_t - \hat{a}x_t - \hat{b})^2 = 0$

En considérant que les conditions du second ordre sont vérifiées on a :

$$\begin{cases} \frac{\delta \sum(y_t - \hat{a}x_t - \hat{b})^2}{\delta \hat{a}} = 0 \\ \frac{\delta \sum(y_t - \hat{a}x_t - \hat{b})^2}{\delta \hat{b}} = 0 \end{cases} \Leftrightarrow \begin{cases} -2 \sum x_t (y_t - \hat{a}x_t - \hat{b}) = 0 \\ -2 \sum (y_t - \hat{a}x_t - \hat{b}) = 0 \end{cases} \Leftrightarrow \begin{cases} -2 \sum (x_t y_t - \hat{a}x_t^2 - x_t \hat{b}) \\ -2 \sum (y_t - \hat{a}x_t - \hat{b}) \end{cases}$$

$$\hat{a} = \text{et } \hat{b} = \frac{D\hat{b}}{D} \text{ avec}$$

$$D = \begin{vmatrix} \sum x_t^2 & \sum x_t \\ \sum x_t & n \end{vmatrix} = n \sum x_t^2 - \sum x_t \sum x_t \text{ (Déterminant Général)}$$

$$D\hat{a} = \begin{vmatrix} \sum x_t y_t & \sum x_t \\ \sum y_t & n \end{vmatrix} = n \sum x_t y_t - \sum x_t \sum y_t \text{ (Déterminant associé à } \hat{a} \text{)}$$

$$D\hat{b} = \begin{vmatrix} \sum x_t^2 & \sum x_t y_t \\ \sum x_t & \sum y_t \end{vmatrix} = \sum x_t^2 \sum y_t - \sum x_t \sum x_t y_t \text{ (Déterminant associé à } \hat{b} \text{)}$$

Finalement on a :

$$\frac{D\hat{a}}{D} = \frac{n \sum x_t y_t - \sum x_t \sum y_t}{n \sum x_t^2 - \sum x_t \sum x_t} = \frac{\sum x_t y_t - n\bar{X} \cdot \bar{Y}}{\sum x_t^2 - n\bar{X}^2} = \hat{a}$$

$$\text{et } \frac{D\hat{b}}{D} = \frac{\sum x_t^2 \sum y_t - \sum x_t \sum x_t y_t}{n \sum x_t^2 - \sum x_t \sum x_t} = \hat{b} = \bar{Y} - \hat{a}\bar{X}$$

Ainsi, le modèle de régression devient : $\hat{y}_t = \hat{a}\hat{x}_t + \hat{b}$

Test de Fisher

Ce test est fondamental et permettra de juger de manière globale si la régression effectuée jusque-là est significative.

Le test d'hypothèse se fait par rapport au paramètre **a** (la pente ou la propension marginale). Est-il significativement différent de zéro (0) ?

On pose : $H_0:a=0$; $H_1:a\neq 0$

On pose le ratio de Fisher sous l'hypothèse H_0 . Cette statistique de Fisher est déterminée à partir d'un tableau d'analyse de la variance. Tout se résume en réalité à l'analyse de la qualité de la régression. Cette analyse qui se fait sur la base de la variance et permet d'avoir des informations sur la proportion de variable explicative (montant mensuel des recettes fiscales) qui contribue à l'explication de la variable à expliquer (montant mensuel des recettes budgétaires). L'analyse de la qualité de la régression est rendue possible grâce au tableau de la forme suivante :

Source de variation	Somme des carrés	Ddl	Carrés moyens
X		1	
Résidus			
Total			-

La statistique de Fisher est :

$$F^* = \frac{\frac{\sum(\hat{y}-y)^2}{n-2}}{\frac{\sum(\hat{y}-y_t)^2}{R/n-2}} = \frac{V_{E/1}}{V_{R/n-2}}$$

Plus la variabilité expliquée va tendre vers la variabilité totale, plus la régression effectuée serait qualifiée de bonne. Ceci fait appel au coefficient R^2 appelé coefficient de détermination.

Soit : $R^2 = \frac{V_E}{V_T} = \frac{V_T - V_R}{V_T}$;

$$V_E = R^2 V_T \text{ et } V_R = V_T(1 - R^2)$$

$$\text{Donc : } F^* = \frac{R^2 V_T}{V_T (1-R^2) / n-2} = \frac{R^2 (n-2)}{1-R^2} \text{ or } R^2 = r^2 \text{ avec } 0 \leq R^2 \leq 1$$

$$\text{Ainsi } F^* = \frac{r^2 (n-2)}{1-r^2}$$

Validité des hypothèses :

Pour confirmer ou infirmer la 1^{ère} Hypothèse, nous allons nous baser sur la diversité des recettes fiscales et leurs performances réalisées chaque année dans le budget de la commune.

A ce qui concerne la deuxième (2^{ème}) Hypothèse, on compare F^* calculé à $F_{1,n-2}^\alpha$ valeur fictive, avec α la probabilité de rejeter H_0 bien qu'elle soit vraie à (n-2) degré de liberté.

Si $F^* > F_{1,n-2}^\alpha$ alors on dira que la régression est globalement bonne et que les recettes fiscales contribuent à l'amélioration des recettes budgétaires.

Si $F^* < F_{1,n-2}^\alpha$ alors la régression effectuée n'est pas bonne. Par conséquent, les recettes fiscales ne contribuent pas à l'amélioration des recettes budgétaires.

Quant à la troisième (3^{ème}) hypothèse l'étude comparative des recettes fiscales et les autres sources de financement du budget de la commune confirmera son importance dans la couverture des dépenses budgétaires.

II-2. Difficultés et les limites de l'étude

La présente étude a été uniquement faite sur une des trente-trois (33) Communes que compte la Région des Hauts-Bassins. Elle ne prend donc pas en compte les préoccupations et problèmes spécifiques de développement et de fiscalité des autres Communes.

L'une des insuffisances de ce travail serait sans doute la courte période de l'étude. Cette étude ne prend en compte qu'une période de quatre (04) ans de 2010 à 2013. L'étude ne prend pas en compte la période de l'année 2008 périodes au cours de laquelle les impôts ont subi un coup suite aux manifestations contre la vie chère. Cependant elle ne constituerait pas pour autant une limite pour attester de la signification des tests économétriques réalisés. Ces aspects quoi que nécessaires à l'édification d'un développement durable à la base, ne réduisent pas la pertinence de la présente étude. Néanmoins, ces difficultés n'ont pas influencé les résultats de notre étude. L'analyse nous a permis d'atteindre les objectifs fixés.

CHAPITRE III : ANALYSES DES RESULTATS ET RECOMMANDATIONS

Il sera question dans ce chapitre d'étudier et d'analyser les résultats des recettes fiscales et leur contribution au budget de la commune de 2010 à 2013 enfin d'en tirer des conclusions quant à leur contribution au développement de la commune de Bobo-Dioulasso.

II- ANALYSE DES RESULTATS DE RECOUVREMENT DES RECETTES FISCALES DE 2010 A 2013 ET LEUR CONTRIBUTION DANS LES BUDGETS DE LA COMMUNE DE BOBO

Ce point sera consacré à l'analyse des prévisions et des réalisations en matière de recettes fiscales et de leurs contributions dans les recettes budgétaires.

I-1. Evolution des réalisations des recettes fiscales

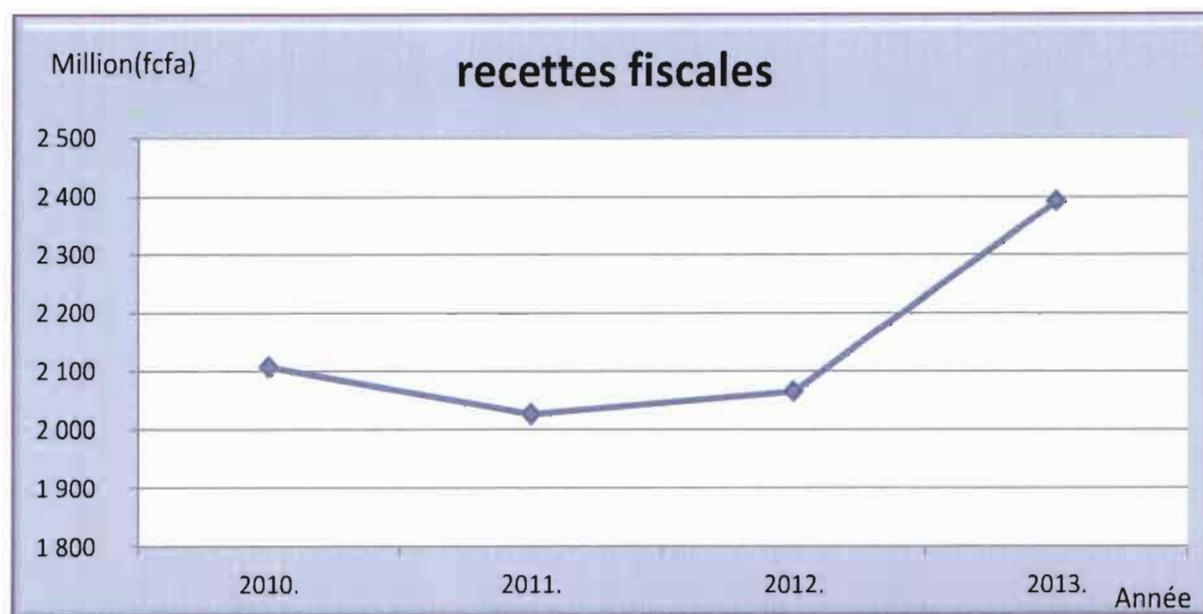
Pour apprécier les contributions des recettes fiscales aux budgets de la commune, il convient de s'intéresser à leur montant global de 2010 à 2013.

Tableau N°3 : Evolution des réalisations des recettes fiscales de 2010 à 2013

Années	recettes fiscales
2010.	2 106 203 149
2011.	2 024 932 197
2012.	2 064 081 653
2013.	2 391 123 201

Source : DRI-HBS (SE)

Ces données permettent de tracer les courbes ci-après



Graphique N°1 : Evolution des réalisations des recettes fiscales de 2010 à 2013(en millions de FCFA)

Les données ci-dessus permettent de constater une baisse en 2011. Elle passe de 2 106 203 149FCFA à 2 024 932 197FCFA soit environs une baisse de 81 270 952 de FCFA. Cette baisse des recettes locales est due à la crise économique nationale de 2011. Après cette période le graphique montre que les recettes fiscales connaissent une nette croissance même si le mouvement semble stagner entre 2011 et 2012. Cette croissance a suivi un élan remarquable de 2012 à 2013 les réalisations passent de 2 064 081 653 FCFA à 2 391 123 201 de FCFA ; soit une augmentation de 327 041 548FCFA.

Par ailleurs, il convient de noter que l'exécution du plan de développement repose sur des ressources prévisionnelles. C'est pourquoi il faut analyser les réalisations par rapport aux prévisions des recettes fiscales (Tableau N° 2).

I-2. Evolution des prévisions et réalisations des recettes fiscales

Tableau N°4 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales

Années	Prévision	Réalisation	Taux de Réalisation
2010.	2 610 472 207	2 106 203 149	81%
2011.	2 629 000 000	2 024 932 197	77%
2012.	2 613 174 259	2 064 081 653	79%
2013.	2 502 175 402	2 391 123 201	96%
total	10 354 821 868	7 378 145 140	

Source : DRI-HBS (SE)

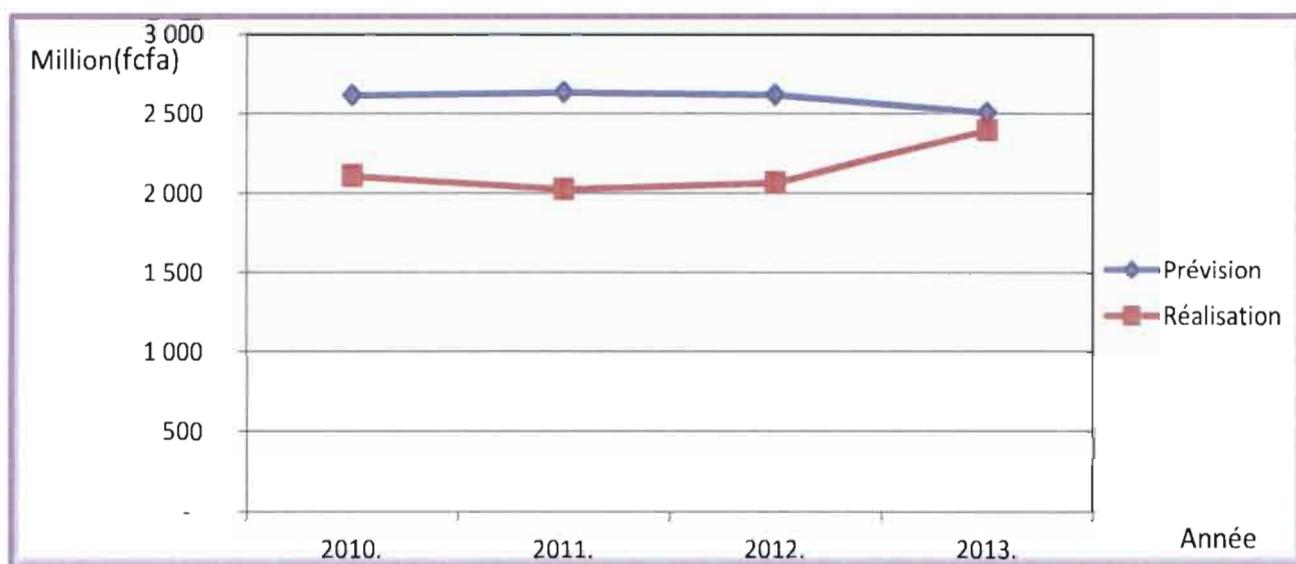
Effet de la fiscalité sur le développement de la commune de Bobo-Dioulasso

La dynamique constatée ces quatre (04) dernières années dans l'exploration et l'exploitation du potentiel des recettes des services, a permis d'améliorer le niveau de recouvrement des recettes diverses du budget de la commune.

Ainsi, au 31 décembre 2010, 2 106 203 149 FCFA ont été recouverts sur une prévision annuelle révisée de 2 610 472 207 FCFA, soit un taux de 81%. L'année 2011 fut une année de crise et cela s'est répercuté sur le recouvrement des recettes fiscales.

Il a été recouvert 2 024 932 197 FCFA sur une prévision annuelle de 2 629 000 000 FCFA soit un taux de 77%. Comparativement à l'année 2012 où les recouvrements s'élevaient de 2 064 081 653 FCFA pour une prévision de 2 613 174 259 FCFA dont un taux de recouvrement de 79%. Les recouvrements des recettes sont de plus en plus encourageants en 2013 les réalisations étaient de 2 391 123 201 FCFA pour une prévision annuelle de 2 502 175 402 FCFA avec un taux de 96%.

Ces données permettent de tracer les courbes ci-après.



Graphique N°2: Evolution des prévisions et réalisations des recettes fiscales de 2010 à 2013 (en millions de FCFA)

Ces données permettent de constater que bien que l'exécution du plan de développement repose sur des ressources prévisionnelles, la commune n'arrive pas à combler son attente en ce qui concerne des réalisations par rapport aux prévisions. En effet, cet écart des réalisations par rapport aux prévisions est dû à des avis qui n'ont pas connu une destination et des moyens de contraintes fragiles utilisés.

Effet de la fiscalité sur le développement de la commune de Bobo-Dioulasso

I-3. Analyse de la contribution des recettes fiscales aux recettes budgétaires

Cette analyse porte sur l'évolution des recettes budgétaires par rapport aux recettes fiscales.

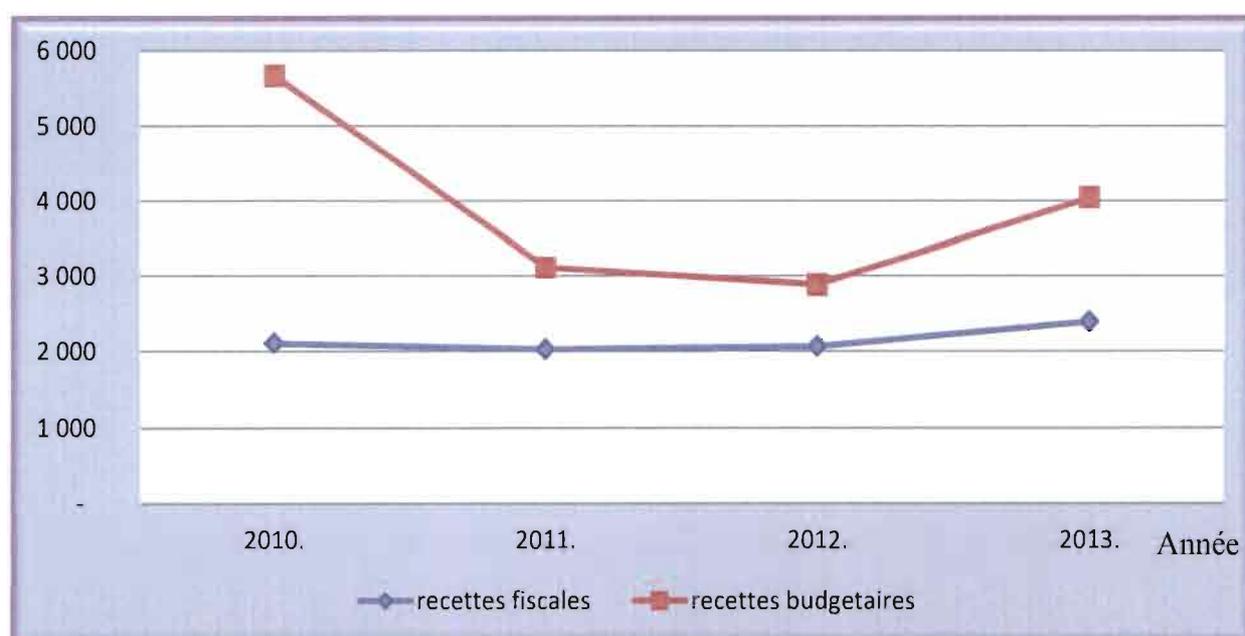
Tableau N°5 : Les recettes budgétaires et les recettes fiscales

Années	recettes fiscales	recettes budgétaires	Taux
2010.	2 106 203 149	5 670 345 856	37%
2011.	2 024 932 197	3 112 660 972	65%
2012.	2 064 081 653	2 881 619 412	72%
2013.	2 391 123 201	4 038 984 346	59%

Source : DRI-HBS (SE)

ions

1)



Graphique N°3 : Evolution des recettes budgétaires et des recettes fiscales de 2010 à 2013(en millions de FCFA)

La proportion des recettes fiscales dans les recettes budgétaires passe de 37% à 65% de l'année 2010 à 2011. Cette proportion subit un accroissement remarquable entre 2011-2012 de 72%. Cependant de 2012 à 2013 elle diminue de 72% à 59%. Nous observons un accroissement accru des recettes budgétaires contrairement aux recettes fiscales qui ont une faible évolution. Cela s'explique par le fait que l'évolution croissante des recettes budgétaires est à une échelle plus grande que les recettes fiscales.

Il faut retenir que les recettes fiscales constituent la première source de financement du budget de la commune. La contribution des recettes fiscales dans les recettes totales est importante entre 2010 et 2013 comparativement aux autres sources de financement du budget (un peu

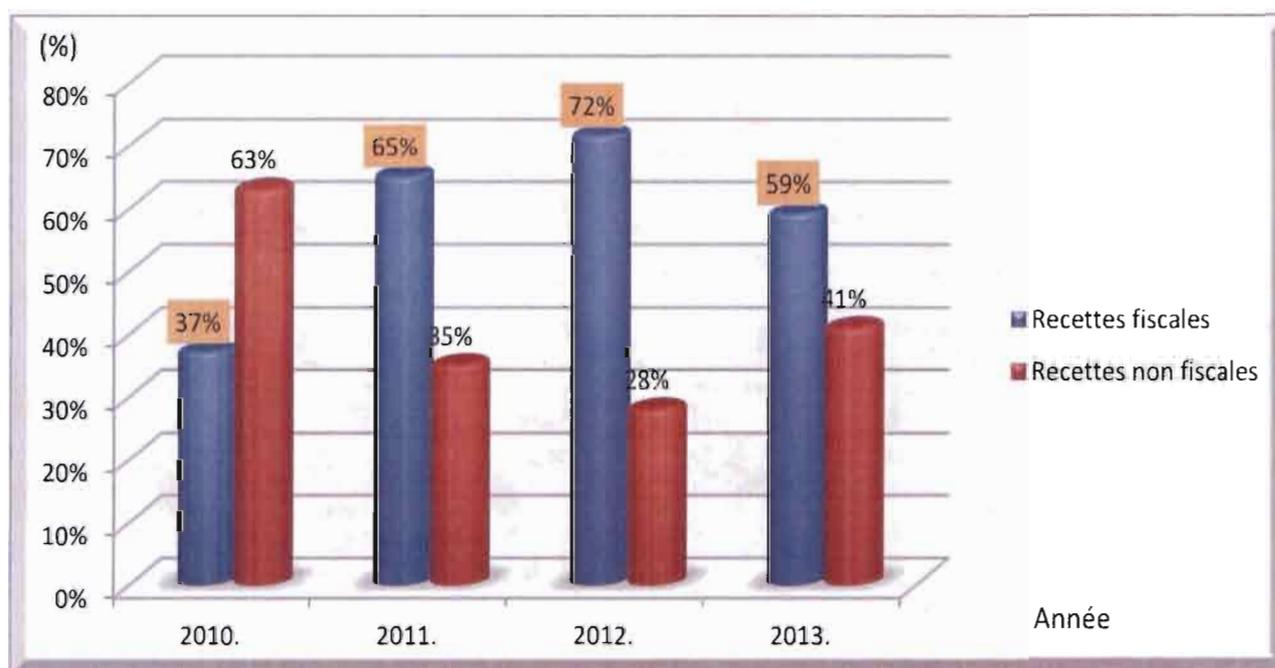
Effet de la fiscalité sur le développement de la commune de Bobo-Dioulasso

plus de 50% du budget). Le tableau suivant évalue la part des recettes fiscales comparativement aux autres recettes de la commune dans le budget.

Tableau N°6 : Comparaisons des recettes fiscales aux recettes non fiscales

Années	2010.	2011.	2012.	2013.
Recettes fiscales	37%	65%	72%	59%
Recettes non fiscales	63%	35%	28%	41%

Source : DRI-HBS (SE)



Graphique N°4 : Répartition du budget de 2010 à 2013 en fonction des principales sources de financement (%)

$$\text{Taux moyen} = \frac{\sum \text{Recettes fiscales}}{\sum \text{Recettes budgétaires}}$$

Taux moyen = 56%

En moyenne les recettes fiscales locales représentent 56% des recettes budgétaires; ce qui révèle leur importance dans les recettes budgétaires.

Etude de corrélation entre les recettes budgétaires et les recettes fiscales de 2010 à 2013

Le modèle d'analyse économétrique a donné les résultats suivants :

Effet de la fiscalité sur le développement de la commune de Bobo-Dioulasso

$$r = 57\%$$

Le coefficient de corrélation supérieur à 0 explique l'existence d'une corrélation entre les recettes budgétaires et les recettes fiscales. La relation qui s'établit entre les recettes fiscales et les recettes budgétaires est forte. Nous allons à présent tester la significativité de cette relation par la méthode de Fisher.

$$R^2 = r^2 = 32\%$$

Test de FISHER

Soit le modèle simple de régression suivant :

$$y_t = ax_t + b + e_t$$

L'estimation de ce modèle est :

$$\hat{y}_t = \hat{a}\hat{x}_t + \hat{b}$$

Déterminons les coefficients \hat{a} et \hat{b} par la méthode des moindres carrés ordinaires.

Valeur estimée de \hat{a}

$$\hat{a} = \frac{\sum x_t y_t - N \bar{y} \bar{x}}{\sum x_t^2 - N \bar{x}^2}$$

$$\hat{a} = 1,1$$

- Valeur estimée de \hat{b}

$$\hat{b} = \bar{y} - \hat{a}\bar{x}$$

$$\hat{b} = 39065142$$

Ainsi le modèle de régression simple estimé devient :

$$\hat{y}_t = 1,1\hat{x}_t + 39065142$$

Une augmentation de 1% de recettes fiscales entraîne une augmentation de 1,1% de recettes budgétaires.

Statistique de FISHER

$$e_t = \hat{y} - y_t$$

$$F^* = \frac{\sum \frac{(\hat{y} - \bar{y})^2}{n-2}}{\sum (\hat{y} - y_t)^2}$$

Tableau N°7 : Analyse de la variance

Source de variation	Somme des carrés	ddl	Carrés moyens
X	$SCE = \sum (\hat{y} - \bar{y})^2 = 4,25776.10^{17}$	1	$4,257761.10^{17}$
Résidus	$\sum e_t^2 = 9,01218.10^{17}$	46	$1,95917.10^{16}$
Total	$\sum (\hat{y} - y_t)^2 = 1,32699.10^{18}$	47	-

Calcul du coefficient de Fisher

$$F^* = 21,7$$

De la table de la loi de FISHER-SNEDECOR on a

$$F_{lu} = 4,08$$

Conclusion

$$F^* > F_{lu}$$

Le modèle est globalement significatif alors la régression effectuée est bonne. Par conséquent, les recettes fiscales contribuent à l'amélioration des recettes budgétaires. De tous ce qui précède nous déduisons qu'il existe une corrélation entre les recettes budgétaires et les recettes fiscales de la commune de Bobo-Dioulasso. En effet, les recettes fiscales révèlent une importance considérable dans les recettes budgétaires par conséquent dans leur accroissement. Elles expliquent évidemment l'évolution des recettes budgétaires. Pour finir nous pouvons dire que les recettes fiscales dans la Commune de Bobo-Dioulasso représentent un outil d'aide au développement de la Commune.

II - VERIFICATION DES HYPOTHESES ET RECOMMANDATIONS

II-1. Vérification des hypothèses

A ce stade de notre analyse, il importe de confirmer ou d'infirmier les hypothèses qui sous-tendent notre étude.

❖ La première hypothèse

Après la présentation et l'analyse des différentes recettes fiscales nous montrent qu'il existe une diversité de ressources fiscales. A l'analyse cela donne plusieurs opportunités de ressources intérieures pour financer les investissements productifs. Il faut retenir que les recettes fiscales constituent la première source de financement du budget de la commune. Elle représente plus de 80% des recettes propres et plus de 56% des recettes budgétaires mobilisées au profit du budget de la commune de Bobo-Dioulasso. Comparativement aux autres sources de financement elles restent la plus importante.

❖ La deuxième hypothèse

L'analyse des recettes fiscales et des recettes budgétaires montre qu'il existe une corrélation entre les recettes fiscales et les recettes budgétaires. De plus, le test de Fisher a révélé que les recettes fiscales contribuent significativement à l'amélioration des recettes budgétaires. Par ailleurs, l'analyse des recettes propres, lesquelles constituent pratiquement le budget et les recettes fiscales a montré que les recettes fiscales ont une part importante dans les recettes budgétaires (plus de 80% des recettes propres).

En somme, l'hypothèse N°2 stipulant que les recettes fiscales contribuent à l'amélioration des recettes budgétaires est confirmée.

❖ La troisième hypothèse

Au terme de cette analyse, il ressort que le système fiscal est la première source de financement budgétaire et de la croissance dans la commune. Les recettes fiscales constituent la grande partie des ressources mobilisées pour couvrir les dépenses de la commune. Elles constituent 80% des recettes propres et plus de 56% de celles du budget de la commune. Nous pouvons confirmer l'hypothèse selon laquelle les recettes fiscales sont les ressources les plus importantes dans la couverture des dépenses publiques, comparativement aux autres sources de financement du budget de la commune.

Tout compte fait, l'on retient que le système fiscal a un impact positif sur les objectifs de croissance et de développement. Cela nous emmène à faire les recommandations suivantes :

II-2. Recommandations de l'étude

Les différentes observations et remarques faites sur le terrain et auxquelles s'ajoutent les différentes analyses et résultats nous interpellent tous. Pour cela nous envisageons dans une perspective de renforcer les performances des impôts locaux et de faire des propositions afin de réduire les énormes problèmes identifiés.

Ø Elargir l'assiette fiscale par :

- la mise en place d'une stratégie visant à encadrer l'économie informelle de manière à y tirer le maximum de profit possible, en rapport avec le potentiel de ce secteur de plus en plus croissant dans la commune de Bobo-Dioulasso.
- l'actualisation des bases des taxes locales, ceci nous amène au recensement périodique des nouvelles matières imposables.

Ø Renforcer la capacité de gestion des agents impliqués dans la gestion des recettes internes par :

- la formation du personnel de la commune impliqué dans la mobilisation des ressources financières au profit de la commune de Bobo-Dioulasso; ceci permettrait de combler le manque d'expertise dudit personnel ;

Effet de la fiscalité sur le développement de la commune de Bobo-Dioulasso

Ø Par rapport aux difficultés des contribuables :

- il faut sensibiliser la population sur la fiscalité locale par des moyens adéquats ;
- renforcer le système de communication par une mise en ligne automatique de toutes les informations modifiant ou améliorant les dispositions en cours ;
- motiver les contribuables (personnes morales ou physiques) qui participent significativement au développement (construction des infrastructures, participations aux gros investissements...etc.) en instaurant un mécanisme d'exonération.

Ø Améliorer les conditions de travail des agents chargés de la collecte des recettes propres par :

- la création d'une prime d'encouragement ;
- la dotation en moyen matériels adéquats ;
- la mise en place d'une convention de partenariat avec les régies de recettes.

CONCLUSION

Le stage effectué à la direction régionale des impôts des Hauts-Bassins, nous a permis tout d'abord d'apprécier la confiance de l'équipe qui nous a reçus. Il a été pour nous, une occasion de plusieurs découvertes, sur le plan social, scientifique dans le milieu professionnel.

Sur le plan social, nous avons eu le privilège de nous rendre compte des avantages considérables de l'esprit d'équipe et la franche collaboration au sein de la direction. En plus la disponibilité à servir les autres, de les accueillir et de les satisfaire.

Pour ce qui est du travail, notre étude avait pour objectif d'estimer la contribution fiscale dans le financement du développement de la commune de Bobo-Dioulasso. Cette dernière est reconnue comme la capitale économique du pays. Elle regorge de nombreuses potentialités économiques donc aptes aux prélèvements fiscaux. En plus des transferts de compétence de l'Etat, et des subventions accordées par les partenaires techniques, la commune doit mobiliser davantage ses propres ressources à travers la fiscalité. Après une analyse faite pour évaluer la contribution des recettes fiscales sur la contribution au budget communal il ressort que la contribution des recettes fiscales agit sur l'amélioration des recettes budgétaires. Elles constituent 80% des recettes propres et plus de 56% des recettes budgétaires de la commune de Bobo-Dioulasso.

BIBLIOGRAPHIE

[1] BULLETIN D'INFORMATION : FISC Info (Juin-Juillet et Août-Septembre 2014)

[2] CIRCULAIRE BUDGETAIRE 2014

[3] CODE DES IMPOTS : Edition 2012

[4] COURS

- KI A. Joseph cours d'Introduction à l'Econométrie pour LSI2 UFR/ST de L'UPB 2012-2013.
- Alexis Salvador LOYE ; cours d'analyse de données, 3^{ème} année LSI 2013- 2014.

[5] PAGES WEB : www.dgv.gov.bf/fisc/page/1.php/ du 14 Août 2014 ;

[6] RAPPORT DE STAGE DE FIN DE CYCLE :

- Mamadou TRAORE, la fiscalité face à l'épreuve de la décentralisation ; choix de la matière imposable et coordination du processus de la mise en recouvrement : cas de la commune urbaine de SOLENZO dans la province des BANWA, 2012, p9.
- W. Jean Claude KYEDREBEOGO, Mobilisation des ressources locales à la Direction Régionale des Impôts de L'Ouest, 2008, p36.